



GRAND CONCOURS DE PÊCHE AU LAC DE LABEGE



LE DIMANCHE 06 AVRIL 2025

100 kg de truites arc en ciel lâchées

CONCOURS 2025 en 2 manches : 5h30 de pêche !

• **Matin :**

- Inscriptions dès 7h15, **nombre de places limité, inscription en ligne**
- Concours 1^{ère} manche de 8h30 – 11h30 (ne comptent que les truites)
- 11h30 à 12h00 : comptage des truites sur les emplacements



11h45 : apéritif convivial, repas du midi offert aux participants (tarif accompagnant 8 €)

• **Après-midi :**

- Concours 2^{ème} manche de 13h00 à 15h30 sur un autre emplacement tiré au sort
- 15h30 : fin du concours et pesée sur les emplacements
- 16h00 : Remise des prix

Nombreux lots variés, prix 1^{er} adulte, 1^{er} enfant et 1^{ère} dame

Récompenses si capture pendant la durée du concours des « truites baguées »

Engagement : 20€ par adultes / 5 € enfants moins de 12 ans

tombola pour un jambon 2 € le ticket

Voir règlement complet du concours au verso

Règlement concours 2025 :

- Inscription en ligne *Site web* : <https://peche-castanet31.fr/> ou [Aappma castanet facebook](#)
- Inscription sur place à partir de 07h15 (sous réserve de place disponible)
- Concours en deux manches avec emplacements tirés au sort pour les deux sessions matin et après-midi (merci de rester sur vos postes à la fin de manche pour la pesée)
- Carte de pêche en cours de validité obligatoire
- Une seule canne autorisée, amorçage interdit avant le début du concours
- Une bourriche ou un sac à anses sera exigé par pêcheur
- Pêche au leurre, cuiller , vairon et vifs interdites / amorce fouillis, ver de vase interdite
- Conformément à la réglementation, tout poisson capturé faisant l'objet d'une taille minimale sera immédiatement rejeté à l'eau sans être comptabilisé
- 10 truites maximum par pêcheur pour la journée et poissons blancs illimités (après-midi)
- **Pesées à la fin des 2 manches :**
 - **Le matin** : comptage uniquement des truites, tout autre espèce de poisson devra être remise à l'eau sans délai. Le don et/ou l'échange de poissons sont strictement interdits sous peine de disqualification des protagonistes
 - **L'après-midi** : le poids total des prises sera comptabilisé (truites + poissons blancs)

information : Arnaud (06 80 87 12 68) / préinscription : Alain (06 61 99 11 69)

